

Un syndicat alerte sur la «fatigue» des pilotes d'Air France avec un «risque sur la sécurité des vols»

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 6 heures, mis à jour il y a 4 heures



Alexandre Rio d'Alter rappelle que son syndicat avait appelé à la grève fin juin pour dénoncer «un danger imminent pour la sécurité des vols». ERIC GAILLARD / REUTERS

Alter dénonce aussi la réorganisation des créneaux de décollage ou le positionnement du groupe en matière d'efficacité énergétique jugé insuffisant.

Le syndicat Alter, minoritaire, sonne l'alarme mercredi face aux risques de «*fatigue chronique*» des pilotes d'Air France, véritable risque selon lui pour la sécurité des vols.

«*Face à un ambitieux programme de reprise, malgré plusieurs secteurs en sous-effectif, le personnel doit faire face à des repos minimums et une fatigue chronique inquiétante*», a affirmé mercredi à l'AFP Alexandre Rio, président d'Alter, syndicat représentatif des pilotes d'Air France et Transavia.

10% des pilotes d'Air France en dépression, selon le syndicat Alter

Le syndicat de pilotes, qui a interpellé le gouvernement à plusieurs reprises, estime que «*certaines limites sont aujourd'hui des objectifs*» en nombre d'heures travaillées et que la compagnie use de «*communication anxiogène et de violences managériales, très compliquées à vivre pour les salariés*». Selon Alter, «*10% des pilotes d'Air France se déclarent en état de dépression*». Le syndicat dénonce plus globalement «*l'ambition irréaliste de rendement*» à hauteur de 10% du directeur général Ben Smith, une performance «*jamais réalisée jusqu'alors*». Et ce, malgré un manque d'hôtesse, d'agents au sol et de mécaniciens, pointe-t-il. Alter dénonce également certains aspects de la politique d'Air France, notamment sur la réorganisation des créneaux de décollage ou le positionnement du groupe en matière d'efficacité énergétique qu'il juge insuffisant.

Alexandre Rio rappelle que son syndicat avait appelé à la grève fin juin pour «*dénoncer ces dérives*», «*face à un danger imminent pour la sécurité des vols*», mais regrette de n'avoir reçu aucune réponse du ministre délégué aux Transports Clément Beaune depuis. De son côté, Air France «*rappelle que la sécurité des vols, de ses clients et de ses équipages est sa priorité absolue*» et qu'elle se situe «*au-dessus des normes fixées par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) en termes de temps de repos après un vol*». La compagnie a également précisé à l'AFP que «*700 pilotes auront été recrutés entre avril 2021 et décembre 2022*», lui permettant de disposer «*d'effectifs formés en nombre pour accompagner la reprise du trafic et correspondre au programme ambitieux fixé pour les prochains mois*».

À VOIR AUSSI - Où en est la reprise du trafic aérien post-covid ? La réponse du PDG d'Aéroports de Paris